

Compte-rendu des réponses des candidats aux législatives 2012 en Ardèche au questionnaire sur la problématique des surpopulations de sangliers

Ras l'bol des sangliers

26 candidats ont été questionnés sur les 3 circonscriptions. 14 candidats ont répondu et 12 n'ont pas prêté attention à nos questions. Il est inquiétant de voir que plusieurs candidats, et notamment dans la circonscription où le problème touche une grande partie de la population (3^{ème}), n'ont pas pris la peine de répondre.

Dans la 1^{ère} circonscription : 2 ont répondu sur 9 contactés

Dans la 2^{ème} circonscription : 6 ont répondu sur 8 contactés

Dans la 3^{ème} circonscription : 6 ont répondu sur 9 contactés

Les positions des candidats peuvent être classées de la manière suivante :

Candidats montrant une réelle analyse de la problématique, avec une volonté et une détermination forte de régler le problème se traduisant par des modifications législatives et réglementaires en profondeur et validant la totalité des propositions de l'association : **Magalie Margotton, Justine Arnaud, Richard Neuville .**

Candidats validant une partie des propositions de l'association et proposant à différents degrés des évolutions de la législation et de la réglementation actuelle : **François Jacquart, Myriam Normand, Véronique Louis, Sabine Buis, Pascal Terrasse, Olivier Dussopt, Christophe Marchisio, Claude Escande, Isabelle Ciet.**

Candidats estimant la législation et la réglementation actuelle satisfaisante et prônant une concertation avec les instances de la chasse pour une éventuelle évolution législative : **Jean-Claude Flory, Anne-Laure Legrand.**

Candidats n'ayant pas jugé le sujet suffisamment important pour daigner y répondre : **Christian Grangis, Stéphane Griol, Roger Kappel, Béatrice Cauvain, Véronique Gathercole, Muriel Vander Donckt, Guérin de Longevialle, Jean-Claude Flory, André Dupont, Gilles Bas, Mathieu Darnaud, Alain Chalvet.**

Détail des positions par familles politiques :

Front de gauche :

Tous ont répondu :

François Jacquot : défavorable aux solutions individuelles, pour une dynamisation du service public (ONCFS lieutenants de louveterie) et coordination entre les différents acteurs,

Myriam Normand : pas de souci sur sa circonscription mais pour indemnisation des dégâts de sangliers, discussion avec les ACCA et élus locaux,

Véronique Louis : pour battues administratives systématiques, et autorisation pour les propriétaires de détruire les sangliers qui portent dommage à leurs propriétés, contre le piégeage, pour sanctions financières aux ACCA en cas de non-respect des recommandations des plans de gestion cynégétique, pour une meilleure indemnisation, pour définir comme délit toute action favorisant l'accroissement des populations de sangliers.

Parti Socialiste :

Tous ont répondu :

Sabine Buis : souscrit aux 5 premières mesures à condition que ces mesures soient limitées dans l'espace et dans le temps (secteurs en déséquilibre)

Pascal Terrasse : souscrit aux mesures 1, 2, 3, 5 et 6

Olivier Dussopt : pour des sanctions contre ceux qui favorisent les populations des sangliers et aux mesures de réduction du sanglier efficaces grâce au dialogue des différents acteurs

Europe Ecologie les Verts :

2 ont répondu

Justine Arnaud : le sanglier est nuisible en Ardèche ; les chasseurs ont des droits mais aussi des devoirs (réguler les populations de gibier), la chasse n'est plus capable de venir à bout de la situation, en accord avec la totalité des propositions.

Magalie Margotton : même position que Justine Arnaud, a répondu clairement lors de la rencontre citoyenne à ce sujet.

Debout la République :

1 a répondu

Anne-Laure Legrand : contre toutes les propositions, prétend que les mesures existent déjà, le sanglier est un animal sauvage qu'on ne peut désigner responsable.

Lutte ouvrière :

1 a répondu

Christophe Marchisio : le problème relève de la fonction territoriale (manque de poste) : les services utiles à la collectivité subissent une politique d'économie, ceux qui vivent de leur travail ne sont pas responsable de la dette.

A Gauche Toute :

1 a répondu

Richard Neuville : urgence à la classification de nuisible, favorable aux mesures administratives et législatives, pour la totalité des mesures.

Modem :

1 a répondu

Claude Escande : respect du travail des agriculteurs, concertation au niveau de la préfecture, conseil général pour fixer un niveau de population acceptable ; augmentation des quotas annuels de chasse, autorisation de piégeage régulée au niveau communal, abattoirs agréés, création d'une filière d'écoulement, indemnisation aux agriculteur.

UMP

1 a répondu

Jean-Claude Flory : la législation et la réglementation actuelle est satisfaisante. S'en remet au Préfet pour régler les problème locaux. Prône la concertation avec le monde de la chasse pour toute évolution législative éventuelle.

Front National :

1 a répondu

Isabelle Ciet par la voix de son supplément Thierry Arzac : souscrit aux mesures 1 et 2.

* * *